



Compte-Rendu questions DP octobre 2019 DMAP NDF

Une question ? Une préoccupation ? Remontez-la à vos représentants CFE-CGC Orange

Vos élus DP vous défendent au quotidien. Ils sont vos PORTE-PAROLE auprès de la Direction.

Leur mission ? Garantir l'application juste et loyale des dispositions qui s'appliquent dans votre établissement en matière de droit du travail et des fonctionnaires, conventions collectives, accords d'entreprise. Vos DP interviennent sur des questions essentielles comme la rémunération, la durée du travail, les conditions de travail et la santé des personnels.

Chaque fois que nécessaire, ils portent vos réclamations individuelles et collectives, auxquelles la Direction est tenue de répondre par écrit lors des réunions mensuelles des DP.

VOS DP sont vos DÉFENSEURS PERSONNELS...

... toujours présents à vos côtés. Votre DP vous conseille, peut vous accompagner lors des entretiens avec votre hiérarchie, vous appuyer dans une démarche de conciliation, mobiliser les ressources disponibles pour vous défendre.

En cas de besoin, il saisit l'Inspecteur du Travail, ou alerte le Comité Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail et la Direction de toute mise en danger des personnels de son établissement.

Vos élus DP CFE-CGC Orange sont formés et régulièrement informés des évolutions du droit des personnels. Ils bénéficient d'appuis juridiques et techniques afin de mieux intervenir pour vous défendre et s'engagent à :

- Répondre aux questions qui concernent votre emploi, vous accompagner dans vos démarches de mobilité, vous aider à défendre vos augmentations et promotions.
- Veiller tout particulièrement au respect de la santé et du bien-être des personnels de l'établissement.
- Exiger une vraie politique d'égalité femme / homme, pas seulement de continuelles mesures de rattrapage, se mobiliser pour développer l'emploi des personnes handicapées et faire supprimer tout type de discriminations.

Tous les mois, via ce compte-rendu, nous vous tiendrons informés des réponses de la Direction à vos questions.

Réclamation 1

Suite à la reprise de certains véhicules de services le 4 novembre 2019 par la direction pour certains vendeurs nomades, pouvez-vous nous préciser :

- Le nombre total des vendeurs AGPRO/PME Nord-Est ?
- le nombre de vendeurs concernés ?
- Le nombre de voitures de pool mis à disposition ?
- pour l'équipe de Marc Giorgianni ?
- Pour l'équipe de Samuel Drewniak ?
- Pour l'équipe de Yannick Petit ?
- Pour l'équipe de Frédéric Rémy ?

Réponse 1

Cette réclamation n'entre pas dans le champ de compétences des DP Nord de France

Réclamation 2

Suite au projet de réorganisation des portefeuilles clients pour les vendeurs nomades AGPRO/PME Nord – Est , pouvez-vous nous indiquer à quelle date sera effective la mise en place ?

Réponse 2

Comme tous les ans, ce sera au 01 Janvier afin de permettre à chaque vendeur et vendeuse nomade de finaliser son chiffre d'affaires sur l'année

Réclamation 3

Suite à la réclamation DP no 6 du mois d'octobre 2019 et à votre réponse : « l'utilisation de T MEETING est prise en charge par Yann Andries dans le cadre de la réorganisation des portefeuilles ». Pouvez-vous nous préciser à quelle date cette prise en charge sera effective ?

Réponse 3

L'outil est très peu utilisé au national, et ses évolutions et le maintien de sa mise à niveau n'était plus envisagé pour une question de budget. Suite à nos remontées, les bugs de synchronisation ont pu être corrigés rendant l'outil de nouveau accessible .Toutefois, le national étudie actuellement le chiffrage de la réécriture de l'application pour mi-novembre, et prendra une décision au vu de ce chiffrage

CHRISTINE BONDUELLE 0680487503

MICKAEL DESJARDIN 0633800698

ERIC FAUCONNIER 0630528004

VOS
REPRESENTANTS
CFE -CGC
ORANGE

